

Hazebrouck, le 27 novembre 2009

**Direction Générale des Services**

**AB/ VL-DN-09-0043**

**OBJET : **Compte-rendu du Conseil de Quartier  
De la Haute Loge du 23 octobre 2009****

*Présents : Mesdames VEIT – TORREZ Béatrice, LIONET Christine, VERLANDE Martine ;  
Messieurs DECOOPMAN Pascal, DEBAECKER Guy, DEBERT Jean-Michel, FROMONT Pascal, GEORGE Jean-Paul, MARTIN Yves, ROOSES Jean-Pierre, TISON Jean-Claude, VERQUERE Pierre, MINNAERT Félix, DEBRIL Hervé.*

*Excusés : Messieurs HUGBART Joël, PARRET Jean-Claude, SCHOONHEERE Michel, ZIDANE Mustapha, GARCIA Jean-Pierre*

*Accueil des participants par Monsieur Pascal DECOOPMAN, Président du Conseil de Quartier.*

*Celui-ci présente et remercie pour leur présence :  
Messieurs ROUSSEZ et WILLAEY, Adjoints au Maire,  
Monsieur BRAHIMI, Conseiller Municipal Délégué, Président Délégué de la Commission Citoyenneté,  
Monsieur PRUD'HOMME, Directeur Général Adjoint en charge des Services Techniques et de l'Urbanisme,  
qui ont été invités ce soir afin de pouvoir apporter le maximum d'informations complémentaires sur la présentation qui sera faite des propositions du Plan de déplacement et de stationnements prévu pour la Ville.*

*Le compte-rendu du dernier Conseil de Quartier est approuvé à l'unanimité.*

*Toutefois, les membres du Conseil remarquent que :*

- ✓ pour l'instant, l'envoi par mail des invitations et comptes-rendus n'a pas été effectué. La remarque est entendue et les services municipaux répareront cette erreur dès que possible ;*
- ✓ le délai entre les Conseils de Quartier est trop long entre celui-ci et le précédent (février dernier).  
M. Decoopman indique que, si le laps de temps s'est retrouvé être si long, c'est parce que la mairie attendait d'obtenir tous les éléments de la part de la société chargé d'établir le diagnostic.*

- ✓ *il n'existe pas de diffusion d'un numéro de téléphone pour contacter le Président du Conseil de Quartier.  
Il est rappelé qu'il faut contacter la Mairie pour obtenir un rendez-vous auprès de l'Adjoint au Maire, Président du Conseil ; et que les coordonnées personnelles ne peuvent pas être affichées pour éviter toute utilisation abusive.*

*Avant d'étudier plus en avant la présentation faite, par diaporama, du document élaboré par la société CERYX, et au vu de la forte demande concernant l'aménagement du secteur de la Cité scolaire des Flandres ; une présentation spécifique (proposée après une concertation avancée entre la Ville et les Conseils Général et Régional, propriétaires des lieux) est amendée par les membres du Conseil de la manière suivante :*

- ✓ *L'actuel parking situé devant l'entrée principale du Lycée ne devrait quasiment plus servir qu'aux bus (avec mise en place de 4 quais d'accès pour les élèves) ;*
- ✓ *Le parking des professeurs (situé à l'entrée de l'avenue des Flandres) sera ouvert au public pour y créer une « dépose minute » ainsi qu'un transfert du parking des élèves (les places devant le lycée y seront déplacées et augmentées, et le nouveau stationnement arboré) ;*
- ✓ *Un nouveau parking des professeurs sera créé à proximité du cabinet du docteur Deffontaines et de la salle de sports. Il sera clos en période scolaire (par un système de badge ou autre), et devra être ouvert le reste de l'année afin de désengorger l'avenue des Flandres ainsi que le parking de la salle de sports Coubertin.*
- ✓ *Un parvis, clos, sera créé à proximité de l'entrée du Lycée Technique afin de permettre aux élèves de pratiquer une pause « cigarettes » sans sortir de l'enceinte de l'établissement (obligation légale imposée aux Proviseurs).*
- ✓ *Un parking supplémentaire, à destination des élèves du Lycée Technique, sera créé le long de l'avenue Foch ;*
- ✓ *Un passage piétonnier, arboré, sera créé le long du « dépose-minute » des élèves afin de sécuriser leur accès vers l'entrée des Collège et Lycée.*
- ✓ *Des barrières y seront également installées le long de l'avenue des Flandres afin de canaliser les flux de sorties des élèves.*

*Au vu de la présentation du document de la société CERYX, les remarques suivantes ont été pointées par les Membres du Conseil de Quartier :*

- ✓ *Les problèmes, où qu'ils se situent, sont souvent dus à des incivilités qui ne pourront totalement être réglés par un nouveau Plan de Déplacement Urbain, mais une information accompagnant ce nouveau projet peut les réduire ;*
- ✓ *les rues P. & M. Curie / V. Hugo / A. Lamartine servent régulièrement de « contournement / shunt de circulation » de la salle de sport, située avenue des Flandres, lors des manifestations le week-end ;*

- ✓ Un nombre non négligeable d'élèves utilisent le Square Lamartine comme lieu de déjeuner (notamment dans leur voiture).  
Il est proposé de procéder à un nouveau marquage au sol des places de stationnement afin d'optimiser celui-ci.
- ✓ Les membres du Conseil de Quartier proposent d'interdire le stationnement face au café « Le Campus » afin de faciliter la giration des bus ;
- ✓ Nécessité de créer ou « re-matérialiser » des passages piétons :
  - avenue des Flandres
  - rue de Faversham
  - rue de Porz
  - rue de Mango
  - rue de la Barrière Rouge
- ✓ Demande de réduction des places de stationnement aux abords des intersections de l'avenue Jean Bart, non pas pour faciliter les excès de vitesse mais pour faciliter les dégagements ;
- ✓ La sortie de la rue de la Rochelaise reste problématique mais semble relativement insoluble au vu de la proximité des intersections des rues.
- ✓ Un camion de ramassage des ordures ménagères s'arrête régulièrement face au café du « Longchamp », av. Jean Bart, lors d'une pause en cours de circuit. Or il gêne la visibilité, voir s'il peut se stationner légèrement plus loin.
- ✓ Ne peut-on pas trouver un moyen de réduire la vitesse Petite rue de Cassel (non présenté dans ce document) ?
- ✓ La sortie (en priorité à droite) de la Grand'Place vers la rue Warein semble problématique pour une majorité du Conseil.
- ✓ Serait-il possible de procéder à un nouveau tracé des marquages au sol à l'intersection de l'Avenue de la Haute Loge et de l'avenue des Flandres afin de faciliter la sortie des voitures et bus ?

Les propositions choisies par les membres du Conseil de Quartier sont :

- ✓ Il est proposé à l'unanimité d'insérer le lotissement comprenant la rue Victor Hugo dans le nouveau périmètre de la « zone 30 » ;
- ✓ le Conseil de Quartier est opposé à la mise en sens unique de l'avenue des Flandres ;
- ✓ des problèmes de visibilité relativement conséquents ont été repérés aux abords des passages piétons situés :
  - à l'intersection des rues Pasteur et Jean Bart,
  - près du parking au coin des rues Verlyck et des Dr Samsoën.

Ne serait-il pas possible de légèrement les déplacer pour dégager la vue ?

Concernant la proposition de réduire l'heure gratuite de stationnement, les membres du Conseil de Quartier proposent :

- ✓ Une gratuité limitée à plus ou moins 30 minutes (bien que les avis soient extrêmement partagés initialement) ;

- ✓ Garder la 1<sup>ère</sup> heure à 30 centimes puis avoir une tarification crescendo pour chaque heure supplémentaire ;
- ✓ Développer une signalétique des emplacements de stationnement gratuit (type : 700 places à Espace Flandres à 7min. à pieds) ;
- ✓ Améliorer les traçages au sol pour inciter à l'optimisation des emplacements.

*Informations complémentaires données :*

- ✓ La mise en place d'un système de barrières ceinturant la Grand'Place, avec installations de barrières et bornes automatiques de paiement à la sortie, est sollicitée mais semble onéreuse et induisant une perte conséquente du nombre de places disponibles.
- ✓ L'élargissement de la « zone 30 » a pour objectif affiché de réduire les émissions des véhicules en incitant les déplacements pédestres et cyclistes, et développer l'utilisation du contournement par les non hazebrouckois (qui pour l'instant mettent parfois moins de temps à traverser la ville que d'en faire le tour).

Questions Diverses :

- ✓ Un véhicule non assuré depuis 2007 est en épave sur un trottoir, il est demandé de le faire enlever.
- ✓ Un autocar (probablement conduit par un riverain) se stationne régulièrement dans la rue de l'Hôpital, peut-on l'obliger à trouver un autre endroit ?
- ✓ Le parking de l'hôpital (avenue Masson Beau) est utilisé comme lieu de stationnement par des usagers du train très matinaux. Ne peut-on pas faire ouvrir les barrières plus tard le matin et donc libérer des places pour les patients qui se retrouvent obligés de se stationner dans les rues adjacentes ?
- ✓ Les vœux à la population hazebrouckoise de Monsieur le Maire ne pourraient-ils pas être faits dans les Conseils de chaque Quartier plutôt que de manière globale aux Augustins ?
- ✓ Serait-il possible de savoir à qui appartiennent les parkings aux pieds des collectifs Pasteur et Foch (Ville ou Partenord ?) afin de savoir à qui en incombe l'entretien et la remise en état de la signalétique au sol ?
- ✓ L'aménagement du Square de la rue Camille Guérin par le CANM et Partenord est un succès.
- ✓ Un membre du Conseil de Quartier remercie les premiers travaux d'enrobés qui ont été effectués par la Ville.
- ✓ Des informations accrues sur la nécessité de respecter le civisme apparaissent comme indispensables afin de réduire toutes les difficultés évoquées lors de cette réunion.

*Les sujets mis au débat étant clos, la séance est levée par le Président.*



**Le Président du Conseil de Quartier de la Haute Loge,**

*(Signature)*  
**Pascal DECOOPMAN.**